



SECTEUR
CHEMINOTS
NORD-PAS-DE-CALAIS

CTS EXPLOITATION



LA CGT AGIT POUR LES AGENTS ESCALE-VENTE DE LILLE FLANDRES ET EUROPE

La CGT a déposé un droit d'alerte suite aux signalements des agents concernant la fermeture des espaces ventes des gares de Lille Flandres et Europe, à cause de punaises de lit.

Ce droit d'alerte a été élargi en raison de la dégradation des conditions de travail des agents qui diffèrent selon la gare (Accueil du public, espace de travail, chaleur, sureté, ...)

En plus, la direction a d'après ses dires "oublié" d'informer les membres de la CSSCT de la situation exceptionnelle pour les agents avec la fermeture des espaces de vente à Lille. **Pour la CGT, au delà de la protection de ses salariés la direction doit informer les élus et mandatés.**



La première réaction de la direction, a été de contester le droit d'alerte. Pourtant, cette même direction reconnaît que les constats et préconisations apportés par la CGT sont légitimes. Seuls la possibilité et les moyens de les mettre en oeuvre diffèrent.

C'est pourquoi la CGT a demandé lors de l'enquête du droit d'alerte et lors de la CSSCT extra du lendemain :

- Un retour sur ce qui a été fait et mis en place pour les agents impactés par les punaises de lit;
- Quand et comment se sont déroulées les interventions pour la suppression des nuisibles;
- De prévoir le passage du chien de détection pour s'assurer de l'efficacité du traitement et de la disparition des punaises de lits;
- Si maintien ouvert de l'espace de vente, mise en oeuvre de dispositifs ne dégradant pas les conditions de travail et ne mettant pas les agent-e-s en danger, (Utilisation des locaux TER, mobiliers et environnement de travail adaptés, agent de sécurité supplémentaire et/ou présence SUGE, ventilateur, brumisateur et bouteille d'eau, ...)
- Un suivi en instance (CL et CSSCT), des moyens et procédures mis en oeuvre pour protéger et adapter l'organisation du travail.



La CGT restera vigilante pour que la direction tienne ses engagements.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants CGT pour défendre vos droits et vos conditions de travail.